



Bottens, le 17 février 2020

CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

## Commission des finances

Au Conseil communal  
de et à  
1041 Bottens

### **Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N° 2020-02 relatif à L'acquisition d'une partie de la parcelle sur laquelle s'entraîne le FC Bottens**

---

Madame la Présidente du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet et Michel Panchaud, s'est réunie le 27 janvier, afin de statuer sur l'objet en titre. Elle s'est entretenue avec M. Laurent Imoberdorf, syndic, qui a répondu avec satisfaction à nos différentes questions.

La Commission relève que la location de CHF 1'500.- par an, payée par le FC Bottens, couvrira la charge de cet investissement dont le coût global ne devra pas dépasser CHF 40'000.-.

#### **Conclusion :**

- Vu le préavis municipal N° 2020-02 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

La Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal :

1. D'approuver l'achat d'une partie de la parcelle sur laquelle s'entraîne le FC Bottens ;
2. D'engager pour ce faire une dépense d'investissement de CHF 40'000.- ;
3. De financer tout ou partie de la dépense par la trésorerie ou par un emprunt contracté auprès d'un établissement bancaire, ce aux meilleures conditions du moment ;
4. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum par le compte de fonctionnement 3100.32, la première fois l'année qui suit l'achat de la parcelle.

Les membres de la Commission des finances incorpore

David Bailly, Président

Patrick Oyon

Hervé Pittet

Michel Panchaud, Rapporteur